

Conseil du 4^e arrondissement

1^{ER} DECEMBRE 2015

PROCES VERBAL

APPLICATION DU STATUT DE PARIS

II^e PARTIE. LIVRE V, TITRE I. CHAPITRES I ET II DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS

HUITIÈME RÉUNION DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Le premier décembre deux mille quinze à dix-neuf heures, les membres du Conseil du 4e arrondissement de Paris se sont réunis dans la salle des mariages de la mairie du 4e, sur la convocation en date du vingt-cinq novembre deux mille quinze qui leur a été adressée par Monsieur le Maire du 4e arrondissement de Paris et affichée à la porte de la mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10, L.2121-12 et R2121-7.

Étaient présents : Marianne de CHAMBRUN, Corine FAUGERON, Christophe Girard, Julien LANDEL, Anne LEBRETON, Boniface N'CHO, Jean-Pierre PLONQUET, Vincent ROGER, Pacôme RUPIN, Karen TAÏEB, Ariel WEIL, Evelyne ZARKA.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de douze membres.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Christophe Girard, Maire du 4e arrondissement, à 19 heures.

La séance est ouverte à 19h00.

Christophe Girard, Maire du 4^{ème} arrondissement

Bienvenue. Installez-vous confortablement. Les retardataires sont des personnes qui étaient déjà là. Elles sont descendues sur la place Baudoyer saluer les manifestants d'ACT UP que nous accueillons pour la Journée Mondiale du Sida.

Je vais commencer par dire un petit mot sur les événements du vendredi 13 novembre dernier. Les élus qui sont autour de moi, à égalité d'information, ce qui était tout à fait normal, ont formé une sorte de cercle républicain, très uni. Je remercie les élus, le premier adjoint en tête, et les deux membres de l'opposition, d'avoir été vraiment proches, solidaires et d'avoir fait passer l'intérêt général devant tout. Nous avons tous, vous avez tous été touchés et concernés. C'est la première fois depuis janvier et depuis les attentats de la rue des Rosiers, de la rue de Rennes et de Saint Michel que les Parisiens se sont sentis visés dans leur chair, dans leur cœur. En effet, les terrasses de café, les restaurants, le Bataclan, sont des lieux qui nous appartiennent à tous et qui sont l'esprit et le mode de vie de Paris. Quand on est habitant du 4^e arrondissement, quand on est dans le cœur de Paris, on est aussi, de la même manière, à la terrasse d'un restaurant ou d'un café dans le 10^e arrondissement. Le Bataclan est juste de l'autre côté de la République, du 3^e arrondissement, qui est comme vous le savez le centre de Paris, tout comme la Place de la Bastille que nous partageons avec le 11^e.

Nous avons toutes et tous, autour de la Maire de Paris et du Préfet de Police, tenu une organisation et tous les élus du Conseil de Paris et tous les élus de chaque arrondissement ont été informés. Notre préoccupation a d'abord été les écoles, les crèches, les commerces et les établissements. Nous avons dans l'arrondissement de grands établissements visités comme le Centre Pompidou et le lieu de spiritualité le plus visité qui est Notre Dame. Je pense également à l'île Saint Louis, la Place des Vosges, la Maison Victor Hugo et tous ces lieux de culte que vous connaissez comme les temples et les synagogues qui faisaient eux déjà l'objet de surveillance statique.

Des effectifs ont été immédiatement renforcés, augmentés, de manière à ce que la sécurité de notre arrondissement qui compte 28.000 habitants, 130.000 dans la journée et vingt millions de visiteurs toute l'année, soit évidemment protégé et que vous vous sentiez évidemment en sécurité. Je crois que nous pouvons là dessus remercier le travail de la police nationale – je l'ai redis au commissaire en votre nom, en notre nom – mais également des militaires qui ont été augmenté en nombre et qui viennent d'Epinal, de la légion étrangère, de toutes sortes de régions et qui ne connaissent pas Paris comme la Police Nationale et les commissaires d'arrondissement la connaissent. L'organisation est simple : gouvernement, Ministère de l'Intérieur, Préfecture de Police, gouverneur militaire, Mairie de Paris et, ensuite, à notre degré, le ou la maire d'arrondissement et le commissaire d'arrondissement. Cette pyramide d'organisation fonctionne très bien. La Préfecture de Police, en lien avec le gouverneur militaire, mais également évidemment avec le Ministre de l'Intérieur et ses services et ceux de l'Hôtel de Ville, décidé de la répartition des effectifs et des patrouilles.

Il a été avancé à plusieurs reprises l'argument de demander des forces statiques. Il nous a été expliqué par ceux qui savent protéger la population et qui savent protéger les lieux après des moments aussi violents qu'il est nécessaire de disposer de forces qui soient au contraire mobiles. Elles sont plus nombreuses, plus agiles et ne sont donc pas des cibles. Elles savent surprendre en étant présentes en permanence à des moments qui ne sont pas prévus. Une force militaire statique est une cible. Il était toutefois nécessaire pour des lieux

particulièrement ciblés et visés d'avoir aussi des forces militaires statiques, que vous connaissez depuis janvier dernier.

Aujourd'hui, dans un esprit de responsabilité, les habitants, les commerçants, les élus et le commissaire d'arrondissement que je vois chaque jour pour faire un point des forces de police et de sécurité nous informent. Cela me permet de vous dire que j'ai le sentiment et la certitude que notre arrondissement est aujourd'hui protégé, surveillé et que vous devez vous sentir dans ce même état d'esprit.

Des habitants de l'arrondissement ont perdu la vie dans les attentats. Il y a une élève, la seule lycéenne, Lola, qui était au Bataclan avec son père. Elle était en terminale au lycée Sophie Germain. Un bel hommage lui a été rendu par les élèves, j'y étais. J'ai rencontré les élèves et me suis rendu à ses obsèques à Bagneux, la ville de ses grands parents, où je vous ai représentés. Il y a également un jeune architecte, qui travaillait dans un cabinet de la rue des Archives. Il était à une terrasse avec deux autres collègues de ce cabinet important du 4^e arrondissement. Un hommage lui sera rendu très bientôt lors d'un office religieux à l'église des Blancs Manteaux, où j'assisterai bien évidemment, en mon nom personnel et pour vous y représenter également. Enfin, chacune et chacun connaît, a dans sa famille, ses proches, ses relations, par ses enfants parfois, des liens.

Je voulais faire ce point. Je voulais vous dire que c'est évidemment sans doute ce qui nous préoccupe le plus mais la vie continue et doit continuer. Le sapin de Noël brille ce soir et c'est un peu pour vous qu'il a été mis en illuminations dès ce soir. Comme vous le voyez derrière nous par le ruban rouge, ce soir est également la Journée Mondiale de lutte contre le Sida. Ne baissons pas les bras, continuons à être extrêmement vigilants. Depuis 1981, 39 millions de personnes sont mortes du Sida dans le monde. Nous savons aujourd'hui que la deuxième population ciblée au niveau de Paris et la région Ile-de-France en termes de contamination sont les adolescents et les jeunes. Nous avons le devoir d'informer, de faire de la prévention, et les élus pourront aussi de manière courte dire un mot sur cette Journée. Je tenais également à ce que vous soyez associés et que cette Journée Mondiale soit une préoccupation pour les jeunes générations, les parents, les élus et vous tous qui êtes présents.

Vincent ROGER, Conseiller d'arrondissement, Conseiller régional d'Île-de-France

Merci monsieur le Maire pour vos propos. Comme vous tous, nous avons été profondément meurtris, profondément choqués, de voir Paris à nouveau – si on se réfère à une citation du Général De Gaulle - martyrisé. Comment ne pas penser à cette jeunesse frappée ? Comment ne pas penser à ces parents ? Nous avons tous vu aux informations ces deux cercueils blancs de deux sœurs lors de leurs obsèques à Blois. En le disant j'ai la chair de poule. Ces deux jeunes filles avaient la vie devant elle. C'est trop injuste, trop dégueulasse. C'est horrible pour les parents. Toutes nos pensées, toute notre affection, doivent aller aux familles des victimes et à leurs proches. Comme je vous l'ai dit lorsque nous nous sommes vus au lendemain de ces attentats, l'heure doit bien évidemment être à l'unité nationale, derrière les forces de l'ordre, derrière les services de renseignement, derrière les forces armées qui se battent avec courage contre le terrorisme sur le territoire national comme à travers le monde. Tout ce qu'entreprendra le Président de la République dans ce sens doit être soutenu.

L'unité nationale n'est pas non plus l'uniformisation des esprits. Chacun d'entre nous doit participer au débat, en se posant peut être des questions sur ce qu'il s'est passé, sur les choix géostratégiques de la France depuis des années ou sur ce qu'est le patriotisme en France. Je trouve très bien de sortir les drapeaux aux fenêtres. Sans entrer dans un débat, il m'a semblé qu'il y avait ces dernières années une sorte de patriotisme honteux et que l'on abandonnait à des partis extrémistes le drapeau bleu blanc rouge. Ce drapeau appartient à tout le monde. Je pense qu'il faut en être fier. C'est notre histoire. C'est la République. C'est notre vivre-ensemble. Je pense qu'il faut ainsi passer d'un patriotisme honteux à un

patriotisme éclairé, qui n'a rien à voir avec le nationalisme. Je pense que d'autres débats doivent être ouverts, notamment autour de l'éducation, ou encore autour de la culture de la vigilance que Karen TAIEB avait évoquée lors d'une réunion entre nous. Nous avons changé de monde, nous avons changé d'époque et nous devons être tous vigilants.

Concernant notre arrondissement, je vous remercie, vous et votre cabinet, de nous avoir tenus au courant, par mail ou directement en nous réunissant. Comme je vous l'avais dit en réunion, je suis évidemment attentif mais je suis également dans une logique de vous faire confiance. Je considère en effet que nous devons aider les gens qui sont en responsabilité. Le rôle d'un responsable d'opposition, aussi modeste soit-il dans un arrondissement, est d'aider le Maire d'arrondissement, surtout en ces circonstances dramatiques, et non pas d'être dans une logique de polémique inutile. Si j'ai des désaccords avec vous, on se les dit. On se les dit même franchement. Sur ce sujet vous êtes en responsabilité et je ferai bien volontiers tout ce que je peux faire pour vous soutenir. Je vous ai fait remonter quelques informations et vous avez eu l'amabilité d'y être attentif. Je considère qu'il faut continuer comme ça. Il faut continuer en se disant « vive la vie ». Bravo pour le sapin de Noël aux couleurs bleu blanc rouge. C'est peut être simpliste mais j'aime bien les sapins de Noël. Cela fait en plus souvent plaisir aux enfants. Il faut en profiter. « Vive la vie » c'est également ce que vous venez de dire sur la Journée Mondiale de lutte contre le Sida. « Vive la vie » c'est continuer à être très vigilants, à dire aux jeunes qu'il faut mieux sortir couverts et de dire à tous que l'on doit se sentir concernés, comme citoyen, comme parent et comme élu.

Christophe Girard, Maire du 4^{ème} arrondissement

Je vous remercie beaucoup. On sépare effectivement les différentes séquences de la beauté d'une vie démocratique.

Karen TAIEB, Conseillère de Paris

Juste un mot sur la Journée Mondiale de lutte contre le Sida. Nous avons croisé à l'instant Jean-Luc ROMERO qui nous faisait part de sa détresse sur ce manque de mobilisation aujourd'hui alors que, comme vous l'avez rappelé, il y a encore des personnes touchées et concernées. Plus que jamais, il ne faut pas baisser les bras et continuer cette action, être vigilant et agir en prévention. Nous avons aujourd'hui à notre portée des moyens thérapeutiques de plus en plus importants. Nous avons des vaccins thérapeutiques en prévention. Il faut que les gens soient informés, conscients du danger et vigilants pour eux et pour les autres. Je dirai quelques mots de plus au moment de la délibération pour le kiosque Info Sida.

Julien LANDEL, Premier Adjoint au Maire

Vous avez cité des chiffres monsieur le Maire qui sont importants. Je crois qu'il faut bien avoir à l'esprit que cela représente plus de 7.000 personnes contaminées par le VIH par an, dont les 15-24 ans, même si ces chiffres sont stables depuis 2007. Je rappelle l'action dans le 4e de nombreux bénévoles, l'association AIDES en particulier mais également le kiosque Info Sida où chaque jour des personnes se battent pour la prévention et qui ont la conviction que la prévention doit être protéiforme, à savoir par le dépistage et les moyens de prévention comme la prophylaxie pré-exposition. Je voulais dire un mot en hommage à tous ces bénévoles et rappeler que depuis le 4 novembre jusqu'au 13 décembre, nous avons à Paris l'enquête nationale Prévagay à destination en particulier de ces jeunes dont je parlais à l'instant. Elle n'avait pas été faite depuis 2009 et a été relancée avec le soutien de l'INPES et de l'ARS. Elle a lieu dans cinq villes de France, dont Paris. Cette enquête très importante permettra d'adapter à l'avenir toute cette prévention à destination de ces jeunes pour lesquels nous savons qu'il faut construire toute une communication particulière, contre toutes les pratiques à risque qui aujourd'hui ont cours dans notre ville et dans notre région. Ce sont des sujets que nous devons avoir en tête chaque jour. En cette journée, j'ai une pensée particulière pour tous ces bénévoles qui, chaque jour, se battent et nous aident dans ces combats.

PROJETS DE DELIBERATION PROPRES**0420150030**

Désignation du secrétaire de séance.

Christophe Girard, Maire du 4^{ème} arrondissement

Je désigne madame Corine FAUGERON comme secrétaire de séance.

Un avis favorable est donné à l'unanimité.

0420150031**Adoption du procès verbal de la séance du 3 novembre 2015****Jean-Pierre PLONQUET, Conseiller d'arrondissement**

Sauf erreur de ma part, on ne l'a pas eu.

Christophe Girard, Maire du 4^{ème} arrondissement

Je propose qu'on l'adopte alors à la prochaine séance. La réponse est que les événements ont fait qu'il y a eu un peu de désorganisation. Je vous prie de nous en excuser. On l'approuvera la prochaine fois.

Un avis favorable est donné à l'unanimité, le procès verbal de la séance du 3 novembre 2015, sera présenté à la prochaine séance.

0420150032**Commission d'attribution de places en établissements d'accueil de la petite enfance. Composition et fonctionnement.****Evelyne ZARKA, Adjointe au Maire**

Il s'agit d'une formalité par voie de délibération municipale qui entérine le fonctionnement et la composition de la commission d'attribution des places en crèche pour la mandature. Cela n'a pas changé mais nous devons statuer par voie de délibération. Cette commission d'attribution des places en crèches et établissements d'accueil de la petite enfance dans le 4^e arrondissement est composée du Maire du 4^e arrondissement et de son adjointe chargée de la petite enfance, d'un élu de l'opposition, des responsables des établissements de la petite enfance municipaux et associatifs du 4^e arrondissement, de la coordinatrice petite enfance du 4^e arrondissement, du médecin de PMI du 4^e arrondissement, des puéricultrices de secteur, du personnel d'encadrement des assistantes maternelles du 4^e arrondissement et les assistantes sociales du service social de secteur. Cette commission est présidée par le Maire ou son représentant et se réunit au minimum deux fois par an. La commission propose au Maire du 4^e ses admissions et établit également une liste d'attente destinée à permettre l'admission d'enfants en cas de désistements d'une famille retenue initialement et en cas de libération de places entre deux réunions de la commission. Je vous remercie de vouloir en délibérer.

Vincent ROGER, Conseiller d'arrondissement, Conseiller régional d'Île-de-France

Je souhaite que M. PLONQUET soit le représentant de l'opposition.

Christophe Girard, Maire du 4^{ème} arrondissement

J'en prends acte et je ferai le papier nécessaire. En l'absence de remarques, je propose que l'on vote cette délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

COMMUNICATION

Présentation des projets inscrits au budget d'investissements 2016.

Christophe Girard, Maire du 4^{ème} arrondissement

Cette communication va être très formelle.

J'ai souhaité vous présenter lors de ce Conseil, et pour la première fois, l'ensemble des projets pour lesquels nous avons obtenu un financement sur le budget 2016 de la Ville de Paris.

Le Maire dispose pour la gestion de son arrondissement de plusieurs budgets :

- Le budget de fonctionnement, appelé *Etat spécial* d'arrondissement avec ses trois dotations que je vous ai présentées le mois dernier qui sert pour la plus grande part au fonctionnement des équipements de proximité et de la Mairie
- Les investissements d'intérêt local (IIL), budget alloué à la Mairie d'arrondissement pour les travaux d'entretien des équipements de proximité (école, crèche, équipements sportif, mairie,..) et pour l'aménagement de l'espace public.

En effet, en 2010, l'ancien Maire de Paris Bertrand Delanoë a étendu les prérogatives des Maires d'arrondissement avec la création de ces IIL répartis en deux enveloppes qui laissent au Maire le soin d'orienter une partie du budget dédié aux investissements locaux.

Pour opérer les choix d'investissements, je rencontre plusieurs fois dans l'année les services de la Ville (DASCO, DFPE, DVD, DEVE,...) qui listent à la fois les besoins repérés par leurs équipes dans l'arrondissement et dans les équipements de proximité, mais également les demandes que nous leur faisons remonter émises par les conseils de quartiers, les directeurs d'écoles, les élus,...

Par exemple, la DASCO effectue chaque année des visites d'architectures, dites VFA, en présence des directeurs, de représentants de la Mairie pour lister tous les besoins de chaque école.

Ainsi, le budget d'investissement se co-construit avec les services de la Ville et l'Adjoint à la Maire de Paris chargé des finances avec qui nous avons un entretien annuel. Les crédits votés par le Conseil de Paris, sont inscrits au budget des directions et non pas de la Mairie d'arrondissement.

Répartition du budget 2016 :

Le montant des IIL a été élaboré un peu différemment en 2016, suite à l'introduction du budget participatif. En effet, j'avais décidé de consacrer 30% de l'enveloppe espace public et 10 % de l'enveloppe équipement de proximité à la création d'une enveloppe budget participatif pour l'arrondissement. Ce budget a été abondé par la Maire de Paris sur la base de 1 euro versé pour 1 euro consacré au budget participatif.

Je ne reviens pas sur la complexité des transferts d'une enveloppe à l'autre suite au vote du budget

Au final, les crédits 2016 se répartissent ainsi :

- **Equipements de proximité : 1 192 800 €**
- **Espace public : 690 200 €**
- **Budget participatif : 536 000 €**

Répartition pour les équipements de proximité

Je ne rentre pas dans le détail de chacun des projets, mes Adjoints sont à votre disposition pour toute information mais noter que :

- Aucun crédit n'a été attribué à la DJS cette année puisque la rénovation du TEP Neuve Saint Pierre est financée directement par le PIM (programme d'investissement de la mandature) et le TEP Charlemagne par le Budget Participatif.
- J'ai obtenu lors de mes échanges avec la Direction des finances et l'Adjoint à la Maire aux finances, que 200 000€ qui avaient été affectés à la DJS lors d'exercices précédents soient transférés à la DASCO pour abonder le budget alloué aux travaux de rénovation des menuiseries de l'école Hospitalières Saint Gervais.

En effet, j'ai souhaité investir massivement sur les écoles pour rattraper le retard que nous avons sur la mise aux normes « plan climat » de nos écoles. Chaque année, une école bénéficie d'un lourd investissement pour changer les portes et les fenêtres de l'établissement. Parfois, compte tenu de la somme nécessaire, il faut deux exercices budgétaires pour réaliser l'ensemble des travaux. Cette année l'école Hospitalières Saint-Gervais bénéficie de la plus grande partie de l'enveloppe dédiée à la DASCO et de ces 200 000 euros supplémentaires que j'ai obtenus. Le budget total pour l'école Hospitalières et l'Institut Binet s'élèvera donc à 375 000 euros.

A noter également le changement des sanitaires de l'école Saint Merri/ Renard.

La création en Mairie d'un relai d'auxiliaires parentales et d'un relai d'assistantes maternelles, un RAP/RAM, c'est-à-dire la création d'un lieu d'accueil pour les nounous à domicile ou accueillant plusieurs enfants chez elle est également budgétée sur l'année 2016.

Répartition pour l'espace public

Sur l'espace public, plusieurs projets sont en cours d'instruction. La priorité que j'ai donnée aux services, et c'est aussi le projet le plus simple à mettre en œuvre, c'est la création d'un parvis reliant l'école des Hospitalières Saint-Gervais à la Halle des Blancs Manteaux.

Deux autres projets d'envergure sont également inscrits :

- La réfection de la voirie du Marché aux Fleurs que la Mairie du 4^e prend à sa charge tandis que le PIM investira pour la rénovation des édicules. Le calendrier de mise en œuvre du projet dépend donc de l'avancée du projet de rénovation du marché et donc de la Mairie centrale, mais côté 4^e les études de la voirie ont commencé.
- Le lancement du projet de création d'une trame verte Boulevard Bourdon. Ce projet qui nécessitera d'importantes études est en lien direct avec le réaménagement de la Place de la Bastille et la fermeture des berges. Il permettra également d'accompagner la création de la piste cyclable sur la chaussée.

Deux autres dépenses sont également prévues pour la réfection de l'éclairage public des Quai d'Orléans et Quai de Béthune et le remplacement du pavage de la rue Quincampoix, entre la rue Aubry Le Boucher et la rue de la Reynie.

Je vous informe également du lancement d'un projet qui dépend du budget 2015, le réaménagement de la Place Sainte-Catherine. La concertation menée par Pacome Rupin est en cours avec les habitants. Le projet vise à limiter physiquement les terrasses de la place.

Le budget participatif

Enfin pour rappel, les projets du budget participatif que nous avons déjà présentés lors d'un précédent conseil. Les travaux sur le TEP Charlemagne seront réalisés cette année comme je l'ai annoncé au dernier conseil, ceux du bâtiment Saint Merri, dans le cadre du projet de rénovation de l'ensemble à partir de 2017.

Enfin, je vous précise que chaque année, d'autres enveloppes permettent de financer des travaux d'entretien ou de plus grande envergure :

- Les directions ont des crédits propres, appelés investissements localisés, pour un certains nombres de travaux d'entretien (système de sécurité incendie, tapis de chaussée sur certaines voies, accès handicap,...) ce qui permet aux Mairies d'arrondissement d'investir pour l'amélioration et l'entretien des équipements ou de l'espace public.
- Le Plan d'investissement de la mandature permet le financement de travaux de restructuration lourds comme pour les Eglises ou le bâtiment Saint Merri

Je tiens à insister sur le fait que ces projections de travaux sont établies à N-1 et que des changements peuvent intervenir au cours de l'année en fonction des études approfondies réalisées par les services lors du lancement des travaux ou pour des questions d'opportunité. Un budget alloué en 2016 ne signifie pas forcément que le projet sera réalisé durant l'année.

Par exemple, lors de la rencontre récente avec la DFPE pour parler du calendrier de réalisation des projets 2016, il a été convenu que les travaux prévus au budget 2016 pour le 1^{er} étage de la crèche des Blancs Manteaux seront réalisés en 2017 en même temps que ceux probablement budgétés pour terminer la rénovation de l'établissement (RDC et 2^e étage) afin de limiter l'impact sur les familles.

Vous aurez ces informations sur le site de la Mairie et vous pourrez les télécharger. Nous essayons de faire des économies de papier. Mme FAUGERON est la première à défendre ce point de vue et elle a raison.

Corine FAUGERON, Adjointe au Maire

J'ai justement fait une déclaration contraire en CICA.

Christophe Girard, Maire du 4^{ème} arrondissement

J'essayais justement de rétablir l'équilibre pour dire que l'on veillait à ce que le papier soit recyclable et qu'on l'utilise le moins possible. Je souhaite m'en tenir là pour ne pas rallonger la présentation. Les documents sont à votre disposition. Je vous remercie.

Vincent ROGER, Conseiller d'arrondissement, Conseiller régional d'Île-de-France

Je suis aussi attaché à l'évolution de la situation de la salle des Blancs Manteaux qu'à la situation de l'école Saint Merri et je ne peux que vous féliciter sur les avancements sur ces sites.

Christophe Girard, Maire du 4^{ème} arrondissement

Merci beaucoup. Il est vrai que lorsque le conseil municipal, dans sa diversité, est d'accord sur les décisions prises, je me sens plus fort auprès de la Maire de Paris et des adjoints concernés. Il faut que l'on garde cette belle dynamique.

Julien LANDEL, premier Adjoint au Maire

Je rappelle aussi que les travaux de la place Edmond Michelet ont été actés et vous aviez rappelé que ce projet devait voir le jour en 2016.

Christophe Girard, Maire du 4^{ème} arrondissement

Je vois que vous prenez soin des conseils de quartier dont vous avez l'autorité et que vous avez des interlocuteurs exigeants. Je vous félicite pour cette mise au point et je vous en remercie.

Nous allons passer aux projets de délibération. C'est un conseil d'arrondissement qui sera assez court. Vous en comprenez aisément les circonstances, mais également par respect du calendrier des élections qui sont imminentes. Je pense que la vie de famille est en ce moment quelque chose d'absolument délicieux et nécessaire, quelle qu'en soit sa forme.

PROJETS DE DELIBERATION

2015DCCT161 (Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires) Subvention Fonds du Maire (27.886 euros) à 6 associations du 4^e arrondissement

Karen TAIEB, Conseillère de Paris

Comme chaque mois, nous vous présentons les subventions Fonds du Maire qui vont être présentées pour être versées aux projets initiés dans le 4^e arrondissement. La première subvention est de 12.000 euros pour l'Association des Révalisateurs. La Mairie du 4^e accueille à partir de janvier 2016 la compagnie La Halte Garderie, une compagnie chorégraphique qui pendant six mois va former 200 à 300 danseurs amateurs du 4^e et des alentours afin de participer à une grande journée de la danse qui aura lieu le 2 juillet prochain et qui se déroulera en extérieur dans différents lieux du 4^e. Une dizaine d'ateliers seront ouverts et gratuits aux danseurs amateurs et confirmés entre mars et juillet pour préparer cette grande fête et une communication démarrera début janvier à ce sujet.

En second projet, une subvention de 1.386 euros sera versée au projet ADAL qui finance une partie du Forum de la santé à destination des seniors du 4^e, qui a réuni plusieurs centaines d'habitants en octobre dernier. Les ateliers proposés rencontrent chaque année un très grand succès.

Anne LEBRETON, Adjointe au Maire

Je vous présente le projet Emmaüs Solidarité. Cette subvention de 9.284 euros versée à Emmaüs inaugure la mise en place d'un nouveau dispositif d'aide alimentaire aux plus démunis et qui manifeste le souhait de la municipalité de renforcer ses actions de solidarité pendant la période hivernale. En effet, durant l'ouverture du plan Grand Froid l'année dernière, nous avons pu constater que ce dispositif, au delà du fait d'apporter un repas chaud, avait permis de mettre en place un accompagnement social durable : mis à l'abri pour le reste de l'hiver et organisation pour essayer de sortir les gens de la rue. Partant de ce constat, nous avons voulu créer un système plus durable, qui tienne pendant tout l'hiver et qui dépasse le don de repas. Ainsi, à partir du 18 décembre, tous les lundis, mercredis et vendredis, des plateaux repas sont servis aux sans-abris. Ce dispositif requiert la participation de bénévoles et les personnes intéressées peuvent se présenter au Pôle Citoyen dès à présent.

Le second projet est une subvention de 500 euros pour le projet RCI, Réseau Chrétiens Immigrés. La subvention versée à l'association accompagne le souhait de l'association de renforcer ses actions de solidarité dans le 4^e. En plus des cours de langue française que l'association donne plusieurs fois par semaine dans la mairie depuis des années, elle a décidé de développer d'autres projets. Lors de la Fête de la Gastronomie en septembre dernier, l'association a organisé un grand buffet des cuisines du monde, qui a réuni une centaine de personnes, dont beaucoup d'élèves des cours du RCI et beaucoup d'habitants du quartier. Cette opération va être amenée à se rééditer l'an prochain et la municipalité souhaite soutenir ce projet.

Le troisième projet concerne la Croix Rouge avec qui la mairie du 4^e travaille en étroite collaboration. Il s'agit d'une subvention de 1000 euros qui permet à l'association de la Croix Rouge de réaliser une sortie à Disneyland Paris pour des enfants des familles en difficulté dans le 4^e. Cette sortie est prévue l'an prochain et les familles seront orientées vers l'association via les services sociaux du 4^e.

Christophe Girard, Maire du 4^{ème} arrondissement

Merci beaucoup Mme LEBRETON. Je voudrais rappeler que l'opération avec le Réseau Chrétiens Immigrés avait été initiée par Mme BERTINOTTI, maire du 4^e arrondissement. J'ai voulu l'amplifier et je sais qu'ils font un travail important auprès de ces personnes venues apprendre notre langue. Quand on les voit dans ces salles de la mairie c'est extrêmement émouvant. C'est l'amour de la France, l'amour de la langue française, et l'urgence de faire partis de notre communauté. Je pense que nous sommes tous très porteurs et défenseurs de ce travail.

Boniface N'CHO, Conseiller d'arrondissement

Je présente une subvention de 3.000 euros qui sera versée à l'association Kiosquorama qui mène une action de sensibilisation de développement durable, telle qu'elle l'avait organisé sur le parvis de la Mairie le dimanche 20 septembre dernier.

Christophe Girard, Maire du 4^{ème} arrondissement

Voyez, la jeune génération a le sens de la synthèse.

Vincent ROGER, Conseiller d'arrondissement, Conseiller régional d'Île-de-France

Nous voterons l'ensemble de la délibération et donc l'ensemble des subventions mais une somme de 12.000 euros sur les Fonds du Maire pour une seule association me paraît un peu excessif. Je me demande si nous ne devrions pas plafonner les subventions. C'est à votre libre arbitre. Je ne connais pas cette association et ne la critique pas. Je n'ai rien contre la danse et ils sont sans doute sympathiques, mais 12.000 euros me paraissent un peu excessifs.

Christophe Girard, Maire du 4^{ème} arrondissement

Le budget est beaucoup plus important que les Fonds du Maire qui sont accordés. Cette association rayonne pas mal en banlieue, où elle mène un important travail auprès des collèges et des lycées autour de la danse, du corps et de l'éducation. Nous avons été séduits par le fait qu'ils aient une bonne relation avec la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs du 6^e arrondissement, et donc une expérience. Le budget est construit par des professionnels. Il s'agit de gens qui vivent plutôt modestement de leurs métiers. J'ai fait étudier le dossier et j'ai trouvé que c'était un beau projet pour l'arrondissement mais, je suis d'accord, il faudra juger sur pièces, en fonction de l'investissement qui est fait. 12.000 euros aujourd'hui représentent une somme mais cela dépend à quoi on la compare. J'entends et je prends en compte toutes les remarques. J'espère que vous serez nombreux à venir danser.

Vincent ROGER, Conseiller d'arrondissement, Conseiller régional d'Île-de-France

Ce n'est pas là où j'excelle.

Christophe Girard, Maire du 4^{ème} arrondissement

Justement, vous pourrez apprendre. Cela fera peut être plaisir à votre femme. Je propose de mettre au vote ce groupe de délibérations. Je vous remercie et je prends en compte la remarque.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**2015DEEES74 (Direction du Développement Economique de l'Emploi et de l'Enseignement Supérieur)
Subvention (5.000 euros) à l'association au fil de l'eau pour les illuminations de fin d'année 2014 (4^e)**

**2015DEEES265 (Direction du Développement Economique de l'Emploi et de l'Enseignement Supérieur)
Subvention (2.100 euros) à l'association des commerçants de la rue du Temple pour les illuminations de fin d'année 2014 (4^e)**

Pacôme RUPIN, Adjoint au Maire.

Il s'agit de subventions pour les associations de commerçants pour les illuminations de fin d'année. Je crois qu'en ces temps parfois sombres, on peut se féliciter que les associations de commerçants apportent un peu de lumière dans nos rues. Je souhaitais d'ailleurs remercier les présidents d'associations de commerçants qui se sont beaucoup investis cette année pour décorer le 4^e arrondissement, et notamment sur l'Île-Saint-Louis avec les anciennes décorations de la place Vendôme. La rue Rambuteau et le village Saint Paul ont également de très belles illuminations. Nous avons une nouvelle association qui s'est créée dans le secteur du Marais et qui a installé des sapins blancs un peu partout dans le Marais. Notre arrondissement est donc très décoré cette année.

Pour rappel, la Mairie de Paris soutient les associations de commerçants à hauteur d'environ 25% des montants investis dans les illuminations de Noël. Sur ces deux délibérations, nous avons une subvention de 5.000 euros qui correspond à ces 25% pour l'association au fil de l'eau, association des commerçants de l'Île-Saint-Louis, et puis une subvention de 2.100 euros à l'association des commerçants de la rue du Temple, qui correspond à 25% du montant investi pour les décorations de l'année dernière. Je vous remercie de votre délibération.

Christophe Girard, Maire du 4^{ème} arrondissement

S'il n'y a pas de remarques particulières je propose que nous votions ces deux délibérations.

Les délibérations sont adoptées à l'unanimité.

**2015DLH305 (Direction du Logement et de l'Habitat)
Réalisation 1, boulevard Morland (4^e) d'un programme comportant 21 logements sociaux par Paris Habitat OPH.**

Marianne de CHAMBRUN, Conseillère d'arrondissement

Cette délibération fait suite à une préemption dont nous avons pu délibérer en conseil d'arrondissement. Sur cet immeuble situé au 1 boulevard Morland et au 2 quai Henri IV il avait été confié à Paris Habitat un bail emphytéotique pour pouvoir réaliser cette opération de logements sociaux. Le programme est aujourd'hui détaillé, il s'agit de 21 logements sociaux : 12 en PLAI, destinés aux personnes les plus modestes, et 9 en PLUS. Ce programme comportera des logements familiaux, avec 3 T4, 9 T3, 3 T2 et 6 T1. Un local d'activité sera également attribué. L'opération totale est d'un coût de 6,5 millions d'euros, à laquelle la Ville de Paris se propose de contribuer par une subvention de 800.000 euros, soit 13% de l'opération. Je vous invite à travers cette délibération à approuver le financement de la Ville de Paris et à garantir les emprunts de cette opération par la Ville. Il est à noter qu'en échange de cette subvention et de cette garantie, la Ville de Paris se verra octroyée neuf logements sociaux en attribution, dont quatre logements que la Mairie du 4^e pourra attribuer l'année de la sortie de cette opération. Nous attribuons en général quinze logements par an et ces quatre supplémentaires sont une bonne chose. Je vous invite donc à voter cette délibération qui me semble aller dans le bon sens pour cet arrondissement.

Vincent ROGER, Conseiller d'arrondissement, Conseiller régional d'Île-de-France

Simplement en explication de vote et je ne rentrerai pas dans un débat que nous avons déjà eu cent cinquante fois, nous nous abstenons car je remarque qu'il n'y a pas de PLS, même si je note de manière positive le fait qu'il y ait des appartements de grande taille. Chacun sait que nous en manquons cruellement dans l'arrondissement.

Marianne de CHAMBRUN, Conseillère d'arrondissement

Je ne rentrerai pas dans la polémique mais je souhaite quand même insister sur le fait que les logements PLUS répondent parfaitement à la classe moyenne du 4^e arrondissement. Je me réjouis que nous ayons dans cette opération des logements PLUS qui permettront de répondre à de nombreuses familles de la classe moyenne du 4^e arrondissement qui ne sont pas toujours logés correctement et qui pourront du coup rester avec leurs jeunes enfants dans l'arrondissement.

Christophe Girard, Maire du 4^{ème} arrondissement

Et les moins jeunes. Je mets au vote cette délibération.

La délibération est adoptée à la majorité avec 10 voix pour et 2 abstentions (Vincent ROGER (les Républicains) et Jean-Pierre PLONQUET (UDI/MODEM)).

2015DLH351 (Direction du Logement et de l'Habitat)

Location de lots dans l'ensemble immobilier 22, rue Geoffroy l'Angevin / 35, rue Rambuteau (4^e) à ELOGIE – Bail emphytéotique.

Marianne de CHAMBRUN, Conseillère d'arrondissement

Nous arrivons chronologiquement avant la précédente délibération car il s'agit d'une préemption qui a été faite sur cet immeuble. Nous proposons de mettre à bail l'immeuble qui a été préempté par un bail emphytéotique auprès d'ELOGIE de façon à ce qu'on puisse mettre en place une opération de logements sociaux dans cet ensemble immobilier. Nous avons aujourd'hui 39 lots dont 22 lots de logements. Je ne sais pas encore ce qu'il en sera exactement dans l'opération et nous aurons plus tard, dans quelques mois ou quelques années, une délibération qui nous expliquera plus précisément le programme qu'ELOGIE fera sur ce bâtiment. Je vous invite en attendant à voter la signature de ce bail emphytéotique qui permettra à ELOGIE de travailler à la mise en place de ce programme de logements sociaux dans notre arrondissement, en espérant qu'il y ait des PLS pour M. ROGER.

Vincent ROGER, Conseiller d'arrondissement, Conseiller régional d'Île-de-France

J'y suis sensible.

Christophe Girard, Maire du 4^{ème} arrondissement

Vous allez peut-être influencer son vote. Vote identique ?

Vincent ROGER, Conseiller d'arrondissement, Conseiller régional d'Île-de-France

Oui.

La délibération est adoptée à la majorité avec 10 voix pour et 2 abstentions (Vincent ROGER (les Républicains) et Jean-Pierre PLONQUET (UDI/MODEM)).

2015DLH416 (Direction du Logement et de l'Habitat)

Réalisation 16, rue Ferdinand Duval (4^e) d'un programme de réhabilitation Plan Climat Energie par la RIVP.

Corine FAUGERON, Adjointe au Maire

Cette délibération est tout à fait d'actualité avec la COP21. La RIVP propose de réaliser un programme de réhabilitation Plan Climat Energie. Son coût est très élevé et elle sollicite de la Ville de Paris une subvention. Je vous demande d'autoriser la Maire de Paris à leur accorder. Le coût total de l'opération est de 1.244.224 euros et la subvention s'élèvera à 193.347 euros. En échange de cette subvention, la Ville de Paris aura réservé trois logements auxquels elle attribuera des locataires.

Christophe Girard, Maire du 4^{ème} arrondissement

Merci beaucoup.

Jean-Pierre PLONQUET, Conseiller d'arrondissement

Ce qui relève de l'écologie et du développement durable fait parti de l'ADN de l'UDI et je souhaiterais quelques éléments de compréhension. Les travaux sont effectivement chers et un peu moins de 10% sont demandés à la Mairie. L'exposé des motifs peut surprendre. Il est dit « selon les calculs théoriques du bureau d'études thermiques, l'opération va permettre de réduire les charges liées à l'énergie de environ 305 euros TTC par an et par logement ». Il faudra donc plus de deux siècles pour le rentabiliser. Ca me semble beaucoup. Il y a soit une erreur dans l'exposé des motifs, soit il y a d'autres gains.

Corine FAUGERON, Adjointe au Maire

Je pense que le but n'est pas absolument de rentabiliser en termes d'argent mais aussi en termes de faiblesse d'émission en gaz à effet de serre. Votre calcul comptable n'intègre pas cette dimension et je pense, en revanche, que la RIVP l'a intégrée.

Marianne de CHAMBRUN, Conseillère d'arrondissement

Je n'ai pas forcément regardé toute cette délibération mais nous avons passé une délibération équivalente au dernier conseil pour un ensemble rue du Figuier. Ces opérations d'amélioration environnementale sont aussi un moment pour pouvoir rénover des bâtiments qui ont des parties communes et privatives qui sont assez anciennes. Je crois qu'un travail est également mené sur l'électricité. Nous allons donc au-delà de la problématique purement environnementale. Les prêts ne sont d'ailleurs pas liés qu'à ces problématiques mais aussi pour l'amélioration du confort. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons à la suite des réservations et des conventionnements. Il y a certes une dimension environnementale, c'est le point d'entrée de ce sujet, mais nous allons au-delà de celui-ci avec des questions de rénovation du bâtiment.

Christophe Girard, Maire du 4^{ème} arrondissement

Nous avons eu deux interventions complémentaires. Merci monsieur PLONQUET d'avoir posé cette question qui nous a permis de préciser. Je mets donc au vote cette délibération.

La délibération est adoptée à la majorité avec 10 voix pour et 2 abstentions (Vincent ROGER (les Républicains) et Jean-Pierre PLONQUET (UDI/MODEM)).

2015DVD129 (Direction de la Voirie et des Déplacements)**Nouveau règlement de voirie de la Ville de Paris - Approbation.****Julien LANDEL, premier Adjoint au Maire**

Le dernier règlement de la voirie en date était de 1999. Cette refonte était attendue. Il concerne majoritairement toutes les règles de rénovation et de travaux. Je rappelle que nous avons à Paris entre 10.000 et 15.000 opérations de voirie chaque année, ce qui nécessite un règlement. Ces opérations sont réalisées par les concessionnaires : RATP, GRDF, ERDF... Lorsque ces dernières interviennent, comme en ce moment dans l'arrondissement sur les

égouts, elles doivent souvent percer, creuser, éventrer nos rues et notre bitume. Il faut dans ce cas là ensuite opérer à des travaux de réfection suite aux travaux opérés par les concessionnaires. Ces travaux étaient jusque là délégués à la Ville et payés par le concessionnaire avec un système appelé le compte deux-tiers, système très complexe détaillé dans les cinquante pages du règlement de voirie et qui n'était plus satisfaisant car il rallongeait le temps des travaux de réfection. Je vous ferai grâce de ces mécanismes. Si vous avez des questions très précises, je peux bien entendu y répondre.

Jean-Pierre PLONQUET, Conseiller d'arrondissement

Je ne vais pas mentir, je n'ai pas lu les cinquante pages mais j'ai quand même regardé de manière approfondie. Nous allons voter contre pour plusieurs raisons que je ne vais pas exposer dans un ordre forcément hiérarchique. Les travaux de remise en état vont être à la charge de ceux qui font les travaux, ce qui signifie que d'un point de vue comptable, et sauf erreur de compréhension notre part, que ces charges qui devaient être rééquilibrées dans le budget deviennent des charges d'investissement. Nous rappelons que la Mairie connaît aujourd'hui des difficultés budgétaires et c'est un moyen aussi de gérer ce sujet là.

Le deuxième point est la difficulté de se mouvoir dans l'espace public quand on est en situation de handicap, comme cela a été évoqué lors du CICA. On constate en effet que la voirie refaite n'est pas toujours dans le même état d'avant les travaux. Il ne nous semble pas que l'on ait amélioré dans ce nouveau règlement les capacités et les procédures de contrôle de bonne réception pour être en situation d'éventuellement refuser une réfection, d'autant plus que cela sera maintenant délégué à l'intervenant premier.

Le troisième point concerne l'information. Les commerçants et les habitants, de manière générale, et cela ne concerne pas que le 4^e, remontent souvent sur le fait qu'ils ne sont pas toujours mis au courant des travaux. Je constate que le délai d'information n'a pas été rallongé. Nous voyons bien ce qu'il se passe aujourd'hui. Il y a une telle pression qu'un petit changement ou un changement de moyens peut prendre des proportions beaucoup plus grandes que ce qui avait été anticipé initialement.

Enfin, les travaux peuvent faire beaucoup de bruits et ces derniers ne sont pas comptabilisés dans les statistiques de bruit sur lesquelles nous avons discuté il y a quelques semaines. C'est un aspect nuisible

La Maire de Paris souhaite entrer dans une discussion sur l'évolution des statuts de Paris, et il est probable que cette révision puisse de nouveau entraîner une discussion sur la répartition des compétences sur la voirie. Est-ce donc le bon moment pour voter ce règlement alors que, probablement, madame HIDALGO va mettre ce sujet sur le tapis.

Julien LANDEL, premier Adjoint au Maire

Je vais vous répondre à travers un cas pratique pour que cela soit très clair pour tout le monde. Prenons par exemple une opération GRDF à rue Saint-Louis-en-l'Île, comme cela a été le cas cette année. Après une autorisation de la Ville suite à un calendrier de travaux, GRDF a pu opérer à des travaux de réfection de son réseau et a dû pour cela percer la chaussée. Suite à ces travaux, ils devaient combler temporairement, généralement par une plaque en fer, et attendent que la Ville, grâce à l'argent que donnait le concessionnaire sur le compte deux-tiers - car la Ville ne paye pas ces travaux, que ce soit avant ou après le 1^{er} janvier 2016 – redonne cet argent après avoir réalisé un diagnostic des travaux opérés par GRDF. La Ville mandait alors une entreprise pour procéder à cette réfection. Entre temps pouvait se passer des mois, voire plus de six mois, ce qui alourdissait largement la procédure. Nous avons alors essayé par une réunion avec tous les concessionnaires de regrouper les opérations GRDF, ERDF, etc.... dans une même rue au même moment pour faire coïncider les calendriers et que cela aille plus vite. La procédure restait néanmoins très longue et très lourde. Cela pouvait de plus engendrer parfois des contentieux car si le

concessionnaire n'approvisionnait pas le compte deux tiers ou s'il n'était pas d'accord avec le montant des travaux tel que la Ville l'avait planifié, il y avait des contentieux qui mettaient un certain temps à se résoudre. La Ville devait en plus avancer l'argent.

Il nous est aujourd'hui proposé de, et dans 90% des cas, de ne plus travailler avec ce système de compte deux tiers. Le concessionnaire, à la fin des travaux, opère tout de suite à la réfection mais avec le contrôle de ce qu'on appelle le laboratoire de travaux. Des personnes de nos services vont avec le concessionnaire travailler à la réfection de la chaussée, planifier, et opérer à travers quatre phases qui résoudront le problème de communication que vous avez signalé.

Nous élaborons dans un premier temps avec le service un cahier des charges, il sera suivi d'un calendrier d'actions, d'un plan de communication vis-à-vis des riverains et d'un travail main dans la main avec le commissariat en ce qui concerne la circulation et les transports. La Ville fixera évidemment des délais précis pour tenir ce calendrier avec une procédure de recouvrement si les délais de travaux ne sont pas tenus par les concessionnaires. La Ville garde donc la main mais travaille différemment. Les travaux sont à la charge du concessionnaire mais les services de la Ville seront là comme contrôles et supports techniques. Les 10% des cas où nous gardons le principe d'un compte deux tiers concernent les travaux faits par des copropriétés et des commerces et qui touchent à la voirie. Il sera en effet beaucoup trop lourd pour une copropriété de réaliser elle-même les travaux ou passer un marché avec une entreprise privée.

Christophe Girard, Maire du 4^{ème} arrondissement

Merci beaucoup. Nous passons donc au vote après ce brillant exposé.

La délibération est adoptée à la majorité avec 10 voix pour et 2 voix contre (Vincent ROGER (les Républicains) et Jean-Pierre PLONQUET (UDI/MODEM)).

2015DILT26 (Direction de l'Immobilier, de la Logistique et des Transports)

Convention d'occupation des locaux avec l'association Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris pour les locaux sis 7 rue Agrippa Paris 4^e

Ariel WEIL, Conseiller d'arrondissement

Je recommande vivement de signer avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement une convention d'occupation de nouveaux locaux. Le Conseil doit en effet quitter ses locaux habituels du Boulevard Sébastopol. Quelle meilleure idée pour de nouveaux locaux que de les regrouper dans ce groupe immobilier qu'est celui du Pavillon de l'Arsenal dans lequel ils interviennent régulièrement et qui a vocation à accueillir des manifestations d'architecture. Le CAUE n'est, je trouve, pas assez connu par rapport à l'ampleur des programmes et formations qu'il propose, ouverts aux habitants du département. Je me réjouis du privilège de les avoir dans notre arrondissement, et je ne peux que vous recommander à aller voir ce que fait la CAUE. Si vous avez des enfants, vous pourrez notamment les amener aux cours d'architecture. Je recommande donc que nous approuvions cette convention. Merci.

Christophe Girard, Maire du 4^{ème} arrondissement

Merci. S'il n'y a pas de remarque particulière, je mets au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

PROJETS DE DELIBERATION DEPARTEMENT : Pour communication

**2015DASES489G (Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé).
Subvention (77.000 euros) et convention avec l'association le Kiosque Infos Sida et Toxicomanie.**

Karen TAIEB, Conseillère de Paris

En ce 1^{er} décembre, Journée Mondiale de Lutte contre le Sida, cette délibération, qui a pour objet l'attribution d'une subvention de 77.000€ à l'association Kiosque Infos Sida et Toxicomanie dont le siège administratif se situe dans le 4e, prend un sens tout particulier. Cette association fait incontestablement partie de ces acteurs qui par leur mobilisation vont un jour donner raison à cette prophétie de la possible fin de l'épidémie d'ici 2030. Cela a été annoncé le 24 novembre dernier et les choses avancent indiscutablement avec cet objectif réitéré cette année de zéro nouvelle infection, zéro discrimination et zéro décès. Grâce à la recherche qui ne cesse d'avancer nous disposons de moyens préventifs et thérapeutiques qui devraient nous permettre de venir à bout de cette maladie. Reste que nous comptons encore deux millions nouvelles contaminations par an à travers le monde, que la France comptait en 2014 150.000 personnes porteuses du virus du Sida et que Paris est la ville la plus touchée avec un nombre de victime cinq fois plus élevé que la moyenne nationale.

Il n'est pas question de baisser les bras et, au contraire, la prudence doit être encouragée, d'où l'importance du travail que fait le Kiosque Infos Sida et Toxicomanie. En 2014, 500 personnes y ont été accueillies pour un premier contact mais l'association intervient aussi hors les murs, dans les lieux de consommation sexuelle, les établissements festifs à Paris et en Ile-de-France et au festival Solidays par des actions de prévention et de proximité auprès de publics ciblés particulièrement exposés, notamment la communauté HSH, hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes. Comme le dit le professeur Jean-François DELFRAISSY, on sait qui se contamine et on devrait pouvoir prévenir de façon ciblée. Il ne dit pas « on va pouvoir » mais « on devrait ». Le problème est qu'un trop grand nombre de personnes ignorent leur séropositivité ou n'ont aucun suivi médical. En 2014, 61 actions ont été réalisées par le Kiosque avec 5974 personnes rencontrées et 490 entretiens individuels menés. Au cours de ses interventions, le Kiosque distribue des brochures d'information et du matériel de prévention comme des préservatifs masculins et féminins. Par ailleurs le Kiosque gère un centre de dépistage appelé Check Point, situé dans le quartier du Marais. Ce dispositif propose un dépistage rapide du VIH mais également un test du virus de l'hépatite B et C. Ce Test Rapide d'Orientation Diagnostique, qu'on appelle TROD, permet d'avoir un résultat en trente minutes maximum, à partir d'une goutte de sang prélevée au bout d'un doigt et reste un test parfaitement fiable trois mois après une prise de risque VIH. En 2014, le Check Point a reçu 2950 visiteurs, dont 86% d'hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes. Parmi les 57 cas de séropositivité découverts, 65% correspondaient à une contamination récente.

Paris a donc raison de soutenir toutes ces associations qui font un travail remarquable, et notamment le Kiosque Info Sida, c'est la raison pour laquelle je vous demande de leur accorder pour 2015 une subvention de fonctionnement du même montant que l'an dernier, soit 77.000 euros, dont 23.800 pour la politique de prévention, 23.300 pour les actions de prévention et de proximité auprès des populations ciblées et 32.900 pour le dépistage au niveau du Check Point.

Jean-Pierre PLONQUET, Conseiller d'arrondissement

Je voulais remercier Karen d'avoir donné tout ce détail. Il y a des grands chiffres et des chiffres très locaux. Quand on lit que sur 2900 personnes qui sont passées au Kiosque rue François Miron pour faire ce dépistage, 52 cas ont été détectés, on réalise que cela correspond, à l'échelle locale, à une contamination par semaine. Je trouve cela encore plus dramatique. Ce chiffre nous ramène à une dimension compréhensive. Comme l'a dit monsieur le Maire en début de conseil, il s'agit de ne pas relâcher la vigilance.

Karen TAIEB, Conseillère de Paris

Chaque cas détecté est une personne de plus qui sait qu'elle est contaminée, qui ne contaminera pas d'autres et qui sait qu'elle pourra être soignée.

Jean-Pierre PLONQUET, Conseiller d'arrondissement

Par dramatique, j'entendais aussi toutes les personnes qui n'y vont pas.

Christophe Girard, Maire du 4^{ème} arrondissement

Merci beaucoup. Sur ce sujet, j'appelle effectivement à la vigilance et au soutien. Toutes les générations sont concernées, la jeunesse en particulier. Le Sida est la première cause de décès chez les adolescents de 10 à 19 ans en Afrique, et la deuxième pour les adolescents du monde entier, vient d'expliquer le rapport du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance publié il y a quatre jours. Je pense qu'il faut prendre ces chiffres avec beaucoup de sérieux. Je le dis car nous avons de futurs parents ici. Nous souhaitons que chacun vive bien sa sexualité, son intimité, et que cette dernière soit accompagnée d'éducation. Nous devons là dessus être tous extrêmement vigilants.

Je voudrais vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année. Je sais que le climat est encore douloureux et inquiet mais je pense que ces fêtes de fin d'années doivent être un moment de rencontres et de discussions. Nous allons accueillir des repas en mairie pour les personnes à la rue. Le plan Grand Froid sera évidemment installé dès le 18 décembre, si le froid est là. Je ne le souhaite pas mais nous serons le cas échéant au rendez-vous des sans-abris et de celles et ceux qui sont à la rue. Je remercie le personnel de la mairie, qui est très attentif, très vigilant, qui accueille, qui soutient, qui regarde, qui observe. Je voudrais remercier aussi le directeur des services et son équipe qui veille sur la mairie avec beaucoup de délicatesse, et également vous, habitantes et habitants, que vous soyez engagés ou non. Je pense en particulier aux présidentes et présidents de conseils de quartier, à tous les nouveaux membres des conseils de quartiers, et tous les habitants qui viennent aux conseils d'arrondissement. Vous êtes des habitants engagés. Le fait de venir montre l'intérêt que vous portez aux conseils d'arrondissement, à la vie locale et à la vie municipale. Chacun, avec ses différences, apporte beaucoup à notre vie collective, à la réflexion et à l'action municipale.

Je vous en remercie, en mon nom personnel et au nom de tous les membres du conseil municipal, et vous souhaite de très bonnes fêtes.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20 heures 15.